

## ASSEMBLEE GENERALE 2023

Samedi 06 avril 2024 – Pont-du-Château (63)

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Marcel Ferrari,

#### Accueil

▪ **M. Patrick Perrin, Maire de Pont du Château**

Je suis très heureux d'accueillir la Ligue à Pont-du-Château, c'est une première. Merci au club Courir à Pont-du-Château.

C'est une ville de 13 000 habitants avec environ 81 associations, nous sommes Terre de Jeux en cette année olympique.

Je rappellerai que la Ligue AURA est la deuxième ligue de France en nombre de licenciés et en terre d'auvergne nous avons beaucoup d'athlètes de haut niveau qui montrent le dynamisme de la Ligue.

Une assemblée générale c'est important dans la vie d'une association donc merci d'être venus nombreux à Pont-du-Château

▪ **M. Thierry Chomette, Président de Courir à Pont-du-Château**

Bienvenue à Pont-du-Château. Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette assemblée générale. Je remercie les bénévoles du club et Jacky Bouchard. Je vous souhaite très bonne assemblée.

▪ **M. Patrick Mazet, Vice-président du Comité Départemental du Puy-de-Dôme**

Patrick Mazet souhaite la bienvenue à tous les clubs et tient à lire le courrier de Patrick Martinez, Président du CD63 et qui regrette de ne pas pouvoir être présent aujourd'hui.

*« Je voudrais saluer l'ensemble des clubs, les dirigeants, les entraîneurs et les officiels, tous bénévoles qui œuvrent pour toute l'année pour permettre aux athlètes de s'entraîner et de compétitionner dans de bonnes conditions.*

*La 33<sup>ème</sup> olympiade se termine cette année avec les JO de Paris. Le bilan de l'athlétisme français est très mitigé. Cependant cette année, nos athlètes feront tout leur possible pour ramener des médailles. Je fonde mes espoirs sur nos athlètes régionaux que nous soutiendrons avec ferveur.*

*Pour la prochaine olympiade, il va nous falloir ouvrir un grand chantier concernant le bénévolat, trouver des solutions pour faire face au désintéressement des bénévoles.*

*Il faudra recruter de nouveaux officiels, les motiver et les conserver pour remplacer les anciens. Chaque année, nous formons de nouveaux juges assistants, de juges. Souvent, ce sont les parents qui s'engagent, mais dès que leurs enfants arrêtent la compétition, eux aussi s'en vont.*

*C'est le message que je voulais faire passer aujourd'hui.*

*Je vous souhaite une très bonne assemblée générale »*

- **RAPPORT DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS ET VALIDATION DU QUORUM**

Marcel Ferrari, Président de la Ligue, indique que le nombre de clubs présents ou représentés s'élève à 165 clubs présents sur 223 clubs de la Ligue (soit 72 % des clubs), pour un total de 29 857 voix sur 32 512, ce qui représente 92%.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes peut valablement délibérer.

- **MISE AUX VOIX DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2023**

- Pour : 29 422 voix
- Contre : 0
- Abstention : CAPRG (435 voix)

➤ **Le compte rendu de l'assemblée générale 2023 est validé.**

- **INTERVENTION DU PRESIDENT MARCEL FERRARI**

En attendant le rapport de la Commissions des Statuts et Règlement sur la validité de la tenue de l'AG, il est de tradition de donner la parole aux instances athlétiques et la commune qui nous accueillent.

M. le Maire de Pont-du-Château Patrick PERRIN

Président du club local Courir à Pont du Château Thierry Chaumette

Au CDA 63, Patrick Mazé

**Présents**

- Patric PERRIN Maire de Pont-du-Château
- Jacques SAUVADET Président du CDOS 63
- Dominique CARLACH VP de la FFA représentant le Président André GIRAUD
- Marie Anne LAFAYE du Crédit Mutuel Massif Central (responsable Marché ASS)

**Allocution**

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence nombreuse à cette Assemblée Générale 2024

Je suis heureux et fier de présider à nouveau cette Assemblée, tant notre Athlétisme Régional est performant, tant vous êtes performants, vous les clubs avec vos dirigeants si dévoués, vos entraîneurs si compétant, tout ce qui fait la force de notre Athlétisme régional et National.

- Un moment de recueillement pour nos amis défunts ... !

2023 est encore une année de record, de progression dans tous les secteurs, nous pouvons toutes et tous en être fier et nous en féliciter.

Je ne vais pas trop m'étendre sur l'activité de 2023, celles et ceux qui vont me succéder, Isabelle, Béatrice, Jérôme et Chantal vont être suffisamment complets, sur ce qui se fait de bien, voire de très bien dans notre région et bien sûr l'état de nos finances.

20<sup>ème</sup> année, hé oui en novembre prochain cela fera 20 ans que je suis président de la Ligue, Rhône-Alpes d'abord puis Auvergne Rhône-Alpes à partir de 2017

20 belles années où, en parallèle de la pratique traditionnelle et ancestrale sur le stade, nous avons développé énormément d'activité autour des nouvelles pratiques et de la santé publique. Nous avons beaucoup misé sur ces secteurs, afin de financer un peu mieux le haut niveau, souvent, avec de belles réussites.

Et voilà où nous en sommes, à devoir créer une filiale commerciale parce que les activités lucratives atteignent un seuil important, à la limite de la fiscalisation. Mais nous allons en parler tout à l'heure.

Je suis souvent interpellé par le Running ou plutôt par les clubs essentiellement pratiquant du running sur route ou dans la nature.

Que fait la Ligue ou la Fédération pour nous, les licences sont trop chères, pourquoi s'affilier ? etc.

Je vous poserais une question : que voulez-vous ? Comment voyez-vous votre pratique au sein de la Fédération Française d'Athlétisme et par là à Ligue AuRA. Il serait intéressant de prévoir une grande journée « des assises du Running en AuRA », réunissant clubs de runners et organisateurs de courses hors-stade affiliés ou non. On y attendra vos idées.

Nous sommes au terme d'une mandature, il se profile en fin d'année le 30 novembre plus exactement, l'AG électorale qui déterminera de l'équipe qui conduira la Ligue pour les 4 prochaines années, je solliciterai à nouveau vos suffrages à la tête d'une liste renouvelée et encore rajeunie. Avant cela, nous aurons ce que tout le monde attend avec impatience, les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris, à la maison. En espérant une belle réussite aussi bien pour les jeux en général que pour notre Athlétisme. Il y a déjà une première réussite les 28 juges de la Ligue qui y officieront et la vingtaine de Volontaires Techniques qui seront au Stade de France, sur le terrain, pour le matériel, montage/démontage.

Je terminerai par les remerciements

A tous, Dirigeants, Athlètes, Entraîneurs qui font notre Athlétisme

A tous les membres du comité Directeur de la Ligue et des Comités Départementaux qui nous accompagnent dans les territoires.

A notre personnel de la ligue et les CTS qui ne ménagent pas leurs efforts

Et enfin à tous les partenaires institutionnels et privés qui permettent le fonctionnement de l'Athlétisme, à tous les niveaux du club à la Ligue, par leurs aides et aussi par leurs investissements quand il s'agit des installations d'Athlétisme qui permettent une meilleure pratique.

Je vous remercie de votre attention.

## • **PRESENTATION DES NOUVEAUX STATUTS DE LA LIGUE, BEATRICE PFAËNDER**

Cette année, la Fédération Française d'Athlétisme a mis en place une rénovation de tous les statuts type des structures, que ce soient les comités ou des ligues.

Je vais vous présenter les modifications majeures, que vous pourrez retrouver dans les statuts de la Ligue.

### **Article 6 – Date et convocation**

La convocation ou la tenue de l'Assemblée générale, peut se tenir de manière dématérialisée dans le cadre de circonstances exceptionnelles. C'était une disposition exceptionnelle qui n'était pas dans les statuts. C'est désormais le cas.

### **Article 10 – Déroulement de l'assemblée générale**

Lors du déroulement de l'Assemblée générale, les votes sur les personnes sont toujours à bulletin secret.

Les autres votes seront à main levée et publics (publiés), sauf si le Président ou au moins 10 représentants de clubs issus de 2 départements au moins demande le scrutin secret.

### **Article 12 – Nombre de voix**

Le barème pour établir les voix attribuées aux clubs a subi une grosse modification. Celui-ci se fait toujours sur les licences au 31 août de l'année précédente, mais se réparti de la manière suivante :

De 1 à 50 licenciés : 1 voix

De 51 à 100 licenciés : 2 voix

De 101 à 150 licenciés : 3 voix

De 151 à 200 licenciés : 4 voix

De 201 à 300 licenciés : 5 voix

De 301 à 400 licenciés : 6 voix

Plus de 400 licenciés : 7 voix

Lors des assemblées générales électorales de la Fédération, ce sont les clubs qui voteront par voie électronique sur plusieurs jours selon le nouveau barème. Vous recevrez une information spécifique avec les modalités de la part de la Fédération Il faudra donc bien mettre à jour vos coordonnées sur le SIFFA.

### **Article 13 – Nombre de mandats**

C'est une modification importante également.

Un Président ne pourra pas exercer plus de 3 mandats de plein exercice, qu'ils soient successifs ou pas. Un mandat est considéré en plein exercice si la personne a fait un minimum de 2 ans de mandat. Cette disposition s'applique après le mandat 2020-2024 et après le mandat 2024-2028 en ce qui concerne les comités départementaux.

### **Article 16 – Liste de candidatures au Comité Directeur**

Les candidatures au comité directeur se font dorénavant obligatoirement au scrutin de liste dans toutes les ligues.

Autre disposition qui concerne l'écart entre les candidats féminins et masculins. Celui-ci ne doit pas être supérieur à 1. Les listes doivent comporter également 3 suppléants. Cela permet de remplacer l'un des membres de la liste en cas de désengagement par exemple.

### **Article 27 – Dispositions spécifiques à la Commission Régionale Running**

Les CRR ont les mêmes missions qu'auparavant, mais le/la Président.e de la CRR est dorénavant nommé par le/la Président.e de la Ligue, comme les autres commissions et non plus par les commissions départementales running.

Cela veut dire que c'est le président de la Ligue qui désignera le/la futur.e président.e de la commission et qui mettra à l'approbation du comité directeur.

### **Article 36 – Election des délégués de clubs à l'assemblée générale de la FFA**

Enfin, les élections des délégués de clubs pour l'assemblée générale de la FFA se tiendront lors de l'assemblée générale de la Ligue, et devra tenir compte des éléments suivants :

- Le nombre de délégués titulaires sera fonction du nombre de licenciés de la Ligue au 31 août précédent.
- Il devra être au minimum égal au nombre de comités départementaux de la Ligue. Si parmi les délégués, il n'y avait pas de représentant de l'un des départements, la place serait laissée vacante et par conséquent, nous aurions un délégué en moins.
- Il devra être licencié dans au moins un club de chacun des comités départementaux de la Ligue.

Ce sont des avancées importantes et qui tiennent compte notamment des comités qui n'avaient pas forcément de représentants.

### Questions/Réponses

*Jean Marc Revol, CSBJ Athlétisme*

L'assemblée générale se compose de représentant de licenciés qui doivent être en règle avec la FFA. Qu'est-ce que veut dire être en règle avec la FFA ? Pour être concret, lorsqu'un club ne licencie pas tous ses licenciés, est-ce qu'on peut considérer qu'il est en règle ?

*Marcel Ferrari*

Les clubs sont souverains, ils peuvent être affiliés à une ou plusieurs fédérations. C'est très compliqué de savoir combien d'adhérents de clubs sont licenciés. Il y a des associations running qui ne licencient que ceux qui veulent faire de la compétition et c'est trop compliqué et aléatoire à faire respecter.

Et je ne pense pas que ce soit déterminant pour voter au niveau fédéral.

*Jean-Pierre Bagriot. Comité de l'Isère*

Le fait d'être une association Loi 1901, nous permet d'être membre d'une fédération et de payer sa cotisation, mais cela ne nous oblige pas à licencier tous ses adhérents.

### **→ Les statuts sont votés à l'unanimité.**

- **VOTE CONCERNANT LA PROCEDURE LIEE A LA CREATION D'UNE FILIALE COMMERCIALE DE LA LIGUE ET ADOPTION DES STATUTS DE LA FILIALE ET DELEGATION DE POUVOIR (MARCEL FERRARI)**

Une association est maintenant considérée comme une entreprise, et par conséquent si nous dépassons un certain seuil commercial, nous sommes dans l'obligation de créer une structure commerciale qui nous permettrait également de développer notre activité sans risque.

Nous avons sollicité un cabinet d'avocats spécialisé en droit fiscal, mais comme beaucoup de lois françaises, il a été impossible de déterminer si la Ligue était fiscalisable ou pas. Le Covid étant passé par là, nous avons baissé le niveau de notre activité.

Mais depuis l'année dernière, nous avons remonté ce niveau qui nous a obligés à nous repencher sur la création d'une filiale commerciale.

Nous vous présentons donc les grandes lignes de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelles (SASU), que nous souhaitons créer afin de préserver les intérêts économiques de la Ligue : Athlétisme Event Auvergne Rhône-Alpes

### **Un actionnaire unique**

L'associé unique mentionné dans les statuts, fait référence à la Ligue et à ses modalités internes de délibération.

### **2 dirigeants**

La gestion quotidienne de la filiale sera assurée conjointement par le président et le directeur général de la société. Le changement de président et de directeur général de la Ligue entraîne le changement de président et de DG de la société. Les deux fonctions ne seront pas rémunérées.

### **Pas d'emploi / Dividendes**

La SASU s'appuiera sur les RH de la Ligue, où elle sera également domiciliée. Ces emplois seront financés par les dividendes versées à la Ligue par la SASU.

Le capital social qui sera versé s'élève à 10 000 €.

### Question/Réponses

*Jean-Marc Revol*

Sur les statuts de la SASU, il y a quelques points que je voudrais éclaircir, comme les partenaires associés par exemple. Est-ce que ce sont des personnes physiques ? Il y a également, dans les statuts actuels, la désignation du nom du président et du directeur général pour 99 ans par exemple. Donc je pense que ce texte qui nous a été présenté est assez complexe, mérite d'être analysé sur le principe, moi je suis complètement d'accord.

*Xavier Demay, Vice-président délégué*

Pour répondre aux questions : nous ne sommes pas dans des statuts associatifs, nous sommes dans des statuts normés par le code du commerce. Les articles auxquels tu fais référence, ce sont des articles qui permettent, si la ligue le souhaite, faire rentrer des associés afin que ce soit possible sans modifier les statuts. Ces articles sont présents dans les statuts, conformément à la Loi.

Mais quoi qu'il en soit, le seul moyen de faire rentrer un associé dans la SASU, tel que c'est prévu dans les statuts, ça ne pourra pas se faire sans vote de l'Assemblée générale de la Ligue.

Enfin, les articles sur la transmission et la durée, sont purement liés au code du commerce et donc du cadre législatif.

*André Gimenez, ESA*

Y a-t-il un ruissellement prévu sur les clubs des dividendes ?

*Xavier Demay*

Aujourd'hui l'activité est au sein de la Ligue, c'est le travail de Jérôme Villon et de ses équipes. Par conséquent, les dividendes sont reversés à la Ligue, seul actionnaire.

*Club de la Ligue*

Je voulais savoir : entre le temps où les activités commerciales vont générer du profit dans la SASU et le temps de reversement des dividendes, il va s'écouler une année environ. Est-ce que cela ne va pas poser un problème de trésorerie à la Ligue ?

*Xavier Demay*

Pour ceux qui ont fait attention, il est prévu une date de clôture au 30 septembre pour que l'arrêté des comptes puisse intervenir avant 31 décembre et qu'on fasse la distribution de dividendes dans l'exercice. Si nous avons choisi cette option, c'est parce que la Ligue a la réserve qui nous permettront de faire face.

*Franck Tessier, AC Secteur Monistrol*

Dans votre article 3, vous dites que vous n'avez pas d'emploi, mais vous allez utiliser les agents de la Ligue. Est-ce que vous allez reverser la quote-part des salaires et des charges à la Ligue ?

*Marcel Ferrari*

On vous en parlera plus en détail tout à l'heure, mais les deux emplois et demi qui sont actuellement fléchés sur le développement de la Ligue, seront les mêmes qui seront affectés sur la SASU. La Ligue paiera les salaires, mais les dividendes en tiendront compte.

*Jean-Pierre Collovray, Chatillon Athlétisme*

A quoi faites-vous référence quand vous parlez des dividendes et rémunération ?

*Xavier Demay*

Il est marqué dans la loi qu'un Président et un Directeur Général peuvent être rémunérés. Mais la Ligue a choisi de ne pas rémunérer ces deux postes. Si plus tard on devait envisager une rémunération, c'est l'assemblée générale de la Ligue qui devra le voter.

L'objectif unique et principal de la SASU est de sécuriser l'association « Ligue » en cas de contrôle fiscal, car ce contrôle ne se ferait que sur la filiale. C'est une disposition qui se pratique dans beaucoup d'association, car cela permet d'organiser la sécurité.

Quoi qu'il en soit, cette société est un bien de la Ligue. Il y aura une présentation de ses actions tous les ans à l'assemblée générale pour statuer.

- Pour : 28 557 voix
- Contre : CA Pontcharra-Rochette Grésivaudan (435 voix)
- Abstention : Athlé Form 42 (359 voix) / CSBJ Athlétisme (506 voix)

➔ **La création de la SASU, des statuts de la filiale et de la délégation de pouvoir sont adoptés.**

- **RAPPORT D'ACTIVITE – ISABELLE BAROTEAUX, BEATRICE PFAËNDER, JERÔME VILLON (CF ANNEXE 1)**

Jérôme Villon, Directeur Général :

Nous avons souhaité innover un petit peu sur ce rapport d'activité en rassemblant l'ensemble de l'activité de la Ligue en une intervention.

L'objectif est de vous présenter ce qu'est la Ligue en 2023 et après nous rentrerons dans le détail des 3 grands secteurs que sont l'Administratif, le Technique et Sportif et le Développement.

Isabelle Baroteaux, Secrétaire Générale : la Ligue en quelques chiffres, c'est 227 clubs réparti sur tout le territoire, dans les 11 comités. C'est aussi 32 512 licenciés (au 31 août 2023), 29 élus au comité directeur, 10 salariés et 4CTS.

Jérôme Villon : la Ligue c'est tout ça, mais c'est aussi un équipe de permanents que nous avons le plaisir de piloter avec Laurence Menu, réparti dans tous les secteurs. Marcel en a parlé tout à l'heure, nous avons également 4 CTS avec des missions spécifiques, qui viennent soutenir et organiser les activités impulsées par les élus du comité directeur.

La Ligue est donc organisée en 3 grands secteurs :

### **Administration Générale**

Piloté par Laurence Menu, elle regroupe toutes les activités liées aux questions administratives, financières et aux services rendus aux clubs. Laurence est également responsable de la Communication de la Ligue.

4 personnes y sont rattachées :

\* Bruno Chollat qui nous a rejoint en janvier 2023 en tant que Chargé de gestion administrative et financière.

\* Philippe Lavieille, Webmaster.

\* Agnès Ledentu, pour la partie service clubs avec Bruno. Vous le verrez plus loin, mais Agnès est à cheval entre le côté administratif et la partie développement, avec l'Agence de Tourisme Sportif, Evasion Athlé, qui viendra alimenter la filiale.

### **Développement**

- Antoine Augé, Responsable Marketing que beaucoup d'entre vous connaissent maintenant, puisqu'il est vraiment en contact avec les clubs et les comités. Son rôle est de développer l'ensemble des dispositifs dont on va parler tout à l'heure.
- Antonin Bordala, Chargé de Développement, dont le poste est financé par la FFA et dont le rôle est de venir en soutien des clubs dans leur développement.

### **Technique et Sportif**

- Fabien Loirat, Responsable des Compétitions.
- Grégory Duval, Technicien en charge du Haut Niveau
- Thierry Lauron, Responsable Administratif & Logistique pôle technique

Il y a également nos 4 CTS que vous connaissez :

- Alain Bonardi, plutôt centré sur les jeunes et la CSO, Philippe Colard qui fait un un travail assez fantastique sur le sport.
- Olivier Four, en charge de la Formation.
- Pierre-Alexandre Vial, référent Haut Niveau.

### **Organisation Territoriale, Béatrice Pfaënder, Vice-présidente en charge du développement**

La Région Auvergne Rhône-Alpes couvre à peu près 70000 km<sup>2</sup> ce qui la place en 3e position des régions de France après la nouvelle Aquitaine et l'Occitanie. Son territoire est l'équivalent d'à peu près l'Irlande. Donc ça vous donne un peu une idée du territoire que l'on a à gérer.

En 2017, nous nous sommes retrouvés à la tête d'une d'un territoire augmenté et nous avons souhaité découper le territoire en 2 zones de compétitions puis en 3 zones, pour permettre une meilleure optimisation des déplacements pour les clubs et une offre sportive adaptée. Ce découpage s'est fait selon les axes routiers, mais également par rapport au nombre de licenciés.

Donc, une fois que ces territoires marchaient bien au niveau compétition, on s'est dit, qu'il faudrait aller un petit peu plus loin dans ces zones et essayer de les administrer d'une autre manière, comme peut l'être par exemple la formation.

Nous nous avons donc réuni le comité directeur en 2021 et après beaucoup de discussions intéressantes, nous sommes arrivés à la création des Comités de Pilotage de Zones (CPZ) dont vous entendez parler puisque nous sommes venus vous les expliquer lors de la tournée des comités de 2022.

La mise en place de ces CPZ a été renforcée avec la présence d'Antonin Bordala.

### **Fonctionnement de la Ligue, Isabelle Baroteaux/Jérôme Villon**

Depuis 2022, et la fin du covid, nous n'avons pas cessé de progresser en nombre de licences. Le cap des 33 000 est passé. C'est une force de la Ligue et de ses clubs. Vous pouvez être fiers.

Oui, au quotidien, les tâches effectués par les salariés et les élus permanents se regroupent autour de l'administratif, les finances et les services aux clubs, puisque la Ligue se veut un centre ressource.

Jérôme Villon : donc une organisation que nous avons souhaité le plus transversal possible entre les élus du comité directeur, les salariés et les CTS.

Evidemment, la communication est un sujet de plus en plus important, piloté par Laurence Menu. Nous vous présentons les chiffres du site internet, des réseaux sociaux qui sont des outils de communication et de promotion essentiels dans notre recherche de visibilité. Afin d'être encore plus performants notamment sur les réseaux sociaux, nous allons embaucher un agent de développement sur le versant Community Management. Le salaire serait pris pour moitié par la FFA.

Du côté de la communication interne, nous avons également plusieurs outils dont un très récent : un studio TV qui nous permet d'être autonomes dans la réalisation de nos webinaires et vidéos et dans de meilleures conditions qu'auparavant. L'objectif est aussi de développer autour de cet outil, un modèle économique car nous nous sommes rendus comptes qu'il y a un besoin.

Sur l'aspect, technique et sportif, évidemment notre principal métier c'est d'offrir les conditions les plus optimales possible pour performer. Cela passe par la qualité d'organisation de nos championnats.

En 2023, la ligue a organisé 31 championnats régionaux (salle, stade, running). Ce chiffre inclus les championnats de zone. Vous avez pu voir que sur la carte, les organisations sont quand même bien répartie.

La Ligue a été supports de 4 championnats de France (2 championnats de France individuels et 2 interclubs).

Alors pour ces organisations que l'on veut de qualité, il faut faire appel aux officiels. Ce sont donc 3 523 journées d'officiels, réparties sur 975 juges. Ces 975 juges ont officié entre 1 à 27 fois sur le terrain. Ces chiffres ne tiennent pas compte des meetings qui sont en nombre sur notre territoire.

Nous pouvons remercier tous nos clubs et les collectivités qui soutiennent ces organisations.

Du côté du bilan sportif, nous pouvons également être fiers du résultats de nos athlètes, grâce là encore à leurs entraîneurs et leurs clubs. En tout, ce sont 356 podiums et 152 titres pour l'année 2023.

Pour arriver à ces bons résultats, la Ligue suit 881 athlètes, dont des internationaux (de 28 clubs) et organise 13 stages par an regroupant 410 stagiaires pour 12 771 nuitées.

Pour bien organiser et encadrer, il faut être bien formé. Nous avons fait un récapitulatif du nombre de formations et de formés/diplômés. Nous avons conscience que le système des formations de la FFA n'est pas toujours simple d'utilisation. C'est pourquoi la Ligue accompagne les personnes qui souhaitent se former, notamment chez les dirigeants.

En 2023, il y a eu 62 heures de formations d'officiels, 68 modules et 82 journées de formation pour l'encadrement sportif. 16 diplômes de dirigeant ont été attribués. 285 qualifications d'officiels ont été attribuées à 245 personnes.

#### **Comité de pilotage de zones, Béatrice Pfaënder**

Alors comme on vient de le montrer la performance demande beaucoup d'énergie. Mais elle demande également une structuration du territoire dans lequel il y a beaucoup de force.

Mais ce que nous souhaitons, en créant les CPZ, c'était d'encourager toutes les synergies, pour garantir la politique de la Ligue et la porter sur les territoires. Le seul moyen de le faire et d'être efficace, c'était de découper le territoire afin de mieux le gérer, de mettre les outils et de développer les actions de la Ligue au service des structures que sont les clubs et les comités.

Voilà pour le pourquoi. Maintenant, comment ? Et bien, nous avons essayé de favoriser le relationnel de proximité. Cela veut dire que nous sommes venus vous voir, nous avons sillonné le territoire partout, même s'il reste encore à faire. L'objectif est d'être proche de vous les clubs et les comités. L'ensemble de la Ligue est incluse dans cette démarche.

Comme je vous l'ai dit, nous souhaitons accompagner. C'est à dire que nous sommes présents dans les assemblées générales des comités. Nous ne pouvons pas aller dans toutes les assemblées générales de clubs, parce que ce serait trop compliqué, mais nous allons notamment dans les endroits où il y a des sujets à traiter.

Les projets de développement sont une étape importante pour toutes les structures. Nous venons en soutien dans ce cadre, mais également lorsqu'il y a des démarches à faire auprès des collectivités pour demander des subventions par exemple, ou dans le cadre du PSF, ou encore lorsqu'il y a des constructions et/ou rénovation d'infrastructures.

La Ligue est également présente notamment concernant les emplois. Antonin Bordala peut-être un soutien dans vos démarches.

Pour vous donner un exemple concret, nous avons participé au séminaire de clubs, deux ans de suite dans l'Allier et dans le Cantal. Nous encourageons également les dirigeants à se former, car c'est une étape importante d'avoir des gens qui ont des qualifications dans les structures.

Pour vous démontrer l'intérêt des CPZ dans la vie des clubs et des comités, je donne la parole à Benjamin Ribéron, Président du Comité de Pilotage de Zone Loire et Volcans.

Merci Béatrice. Donc l'objectif, est que je vous donne quelques illustrations plus concrètes de ce que nous avons fait au sein des comités de pilotage de zone, notamment au travers du comité du Cantal où on a commencé assez tôt finalement lors du lancement des de CPZ. Tout d'abord, il y a 3 points essentiels.

- être présent sur le territoire à l'échelle du comité, être présent auprès des collectivités et des partenaires pour appuyer vos projets et vous accompagner dans leur application auprès de ces différentes instances.
- Le 2e point sur lequel nous avons beaucoup travaillé avec le comité du Cantal, c'est la formation. En effet, pour structurer la démarche, nous avons monté un projet de formation d'abord sur le logiciel Logica parce qu'il y avait véritablement un besoin. Donc en 2022 nous avons fait venir des formateurs à Aurillac sur le terrain pour travailler avec une dizaine d'officiels. Nous avons élargi avec la formation des dirigeants où nous avons poussé véritablement tous les clubs à se former au travers des formations qui sont principalement organisées en en visio. Et cette année, nous avons mis en place un projet de formation pour l'encadrement où nous avons identifié, avec le comité du Cantal, les besoins pour construire un projet de formation sur une année et avoir un objectif avec des nouveaux encadrants formés et diplômés. Et c'est très concret parce que demain a lieu la première formation, qui va s'étaler sur un an. Donc l'objectif des CPZ c'est vraiment de prendre son bâton de pèlerin et de former les futurs encadrants sur l'ensemble du territoire.
- L'accompagnement des structures dans l'utilisation et l'exploitation des dispositifs développés par la Ligue comme le Cap Form'Senior, du Stade vers l'Emploi. Ces dispositifs permettent de financer des actions locales, d'être acteur de son territoire et permettent de déployer la politique de la Ligue également.

Merci Benjamin. J'ajoute que le comité du Cantal a pu s'adjoindre les l'aide d'un salarié depuis quelques mois, en la personne de Antonin Bordala.

Dans les actions que nous menons dans le cadre de la structuration, nous avons souhaité créer un groupe de travail « Développement des Clubs ». Cette commission regroupe une dizaine de clubs que nous avons identifiés selon leur particularité, leur position géographique et leur nombre de licenciés. Actuellement, nous travaillons sur 3 sujets principaux qui sont :

- Le Running,
- Le sport santé
- La structuration des comités et des clubs

Autre sujet important, c'est la montée en compétence. Nous en avons déjà parlé, mais il est important de noter que cela aide à la labellisation des clubs et que c'est important pour vos demandes de subventions. Bien qu'en cette année olympique, il y ait un effort particulier de la Fédération envers les clubs non indemnisés, on ne sait pas ce que sera le futur, les projets de développement également.

La Ligue a organisé 3 sessions de visioconférence avec les dirigeants de clubs pour connaître leur besoin et leurs intérêts. A l'issue de ces consultations, nous mettons en place des formations spécifiques, comme par exemple la professionnalisation.

## Secteur développement de la Ligue, Jérôme Villon

Ce troisième secteur a vocation à soutenir les deux autres secteurs et notamment le secteur technique pour financer les stages, financer les compétitions, etc.

Ca a également vocation depuis le départ, de nous permettre d'avoir toujours un coup d'avance et d'anticiper d'accompagner les tendances, d'identifier les évolutions des modèles économiques, ce qui n'est pas forcément évident pour les structures comme les nôtres qui sont des organisations assez normées, avec un historique

Ce n'est pas toujours évident de sortir des sentiers battus, mais ce que nous avons essayé de faire avec pas mal de réussite. Ce qui nous caractérise depuis plus de 15 ans, c'est de tenter des choses et d'aller identifier de nouvelles formes d'activités avec toujours cette idée de générer des revenus.

C'est la raison pour laquelle nous avons une équipe importante dédiée à cela. C'est une équipe renforcée et aussi en prise directe avec les territoires, pour suivre la ligne directrice, parce que nous nous sommes rendu compte, que nous faisons beaucoup de chose à la Ligue, mais nous avons énormément de mal à faire redescendre ces outils sur le terrain.

Ce que la Ligue développait avait du sens pour elle, mais ça en avait beaucoup moins pour les clubs et les comités. Nous cherchons donc à déployer sur le territoire, les nouveaux outils dont nous avons déjà parlé, pour soutenir les clubs et les comités ;

2023 a été une année record sur les dispositifs que nous avons mis en place.

Si on prend l'exemple de Cap Form'Senior, ce sont 10 villes en 2023 et 12 en 2024.

Ce sont donc autant de clubs avec lesquels nous travaillons pour déployer ce dispositif.

Un autre sujet qui n'est pas propre à la Ligue Aura, mais plutôt national mais qui illustre ces propos, c'est le sujet de l'inclusion par le sport notamment dans le monde de l'entreprise et personne ne peut contester la puissance du sport, et en particulier de l'athlétisme, peut faire.

Par exemple, l'opération « Du Stade vers l'Emploi » propose en 2024, de nouvelles dates également. Avec Evasion Athlé, nous continuons à travailler pour le compte de la FFA autour des séjours supporter des « Equipes de France ». Nous serons présents à Rome cet été, soit quelques semaines avant l'échéances des Jeux Olympiques.

Nous avons également le Meeting de Lyon, qui permet de maintenir nos liens avec nos partenaires et de co-construire des programmes qui ont du sens, avec eux.

Enfin, des dispositifs en lien direct avec la FFA, comme l'Urban Athlé, Cantal Tours Sport, etc...

Une année donc vraiment intéressante avec des liens que nous renforçons avec nos partenaires.

Pour terminer, les perspectives 2024 sont plutôt très bonnes. Nous sommes assurés de faire aussi bien qu'en 2023 qui était une année record.

Mais ce qui est intéressant, c'est l'après. Les Jeux Olympiques vont marquer une fin de cycle, nous sommes donc dans l'après. Le vote que vous allez faire pour la création de la structure commerciale nous permettra d'aller chercher de nouveaux financements.

Il ne s'agit pas de subir, mais plutôt d'anticiper l'avenir et d'être créatifs.

- **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE 2024**

Samedi 30 novembre 2024.

Les modalités de vote ayant changé, la FFA prévoit des webinaires pour les ligues et les comités pour les accompagner dans la nouvelle forme des élections.

Nous vous enverrons les dates prévues de ces webinaires.

- **RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE, CHANTAL FERRARI (ANNEXE 2)**

J'ai le privilège encore cette année de vous présenter le rapport financier de notre ligue, ce ne sera pas aussi dynamique que le trio précédent, je m'en excuse auparavant.

Ce rapport vise à vous fournir une vue d'ensemble claire et transparente de l'activité financière au cours de l'année 2023.

Comme mes collègues et Jérôme l'ont souligné tout à l'heure, l'activité de la ligue en terme de compétitions, de stages, d'actions de développement a été très intense et très diversifiée ; pour moi cependant, cela a été un peu plus cool ; grâce à l'arrivée de Bruno Chollat, le nouveau Chargé de Gestion Administrative et Financière j'ai pu souffler un peu, il a pris ses marques et commence à bien appréhender toute la complexité de la gestion de la ligue, à titre indicatif entre autre, sur une année, le nombre de lignes comptables est en moyenne de 16 500, le nombre de virements émis + de 1 300 et le nombre de mutations traitées près de 700, sans parler du nombre très important de virements reçus pour l'approvisionnement des comptes clubs...ceci pour vous dire que nous n'avons pas vraiment le temps de nous ennuyer.

J'espère que vous avez tous reçu les éléments financiers et que vous les avez bien examinés, je vous demanderai si possible, de bien vouloir attendre la fin de mon rapport pour poser vos questions, juste avant le vote pour l'approbation des comptes.

Dans un 1<sup>er</sup> temps je vous parlerai :

- Du compte de résultat 2023
- De l'évolution des principaux indicateurs figurant au bilan
- De l'évolution des différents produits
- Du budget 2023 sous forme analytique
- Ainsi que des aides versées aux acteurs de l'athlétisme

### **Le compte de résultat**

Comme vous le voyez sur ce tableau, l'exercice 2023 est positif de 37 186 €, pour rappel l'année dernière vous aviez approuvé un prévisionnel déficitaire de 37 000 €, nous avons réussi à inversé le résultat, grâce à une augmentation significative de nos produits +105 910€ par rapport à 2022.

1) Cette augmentation est le résultat de plusieurs facteurs :

- Croissance du nombre de licences, qui se traduit par une recette supplémentaire d'un peu plus de 43 000 €(717) soit 41% de ce surplus.
- L'équipe de Jérôme, a travaillé activement pour diversifier nos sources de revenus, en explorant de nouvelles opportunités de financement et en développant des partenariats stratégiques . Cette approche pro-active a permis d'augmenter nos revenus tout en réduisant notre dépendance à l'égard de certaines sources de financement, les subventions en l'occurrence. Tout confondu, meeting, subvention, partenaires, ce secteur représente plus de 51 000€ de recettes supplémentaires soit 48% du surplus.

### Meilleure rémunération de notre trésorerie

- Comptes 77 Produits exceptionnels : ce sont entre autre les pénalités que nous avons pour principe de ne jamais mettre dans le prévisionnel 15 506€ (-1 000€ par rapport à 2022), et 2 700€ de cession d'un véhicule.
  - Comptes 79 Transfert de charges : frais payés et refacturés pour des actions, dont 27 000 € de la Fédération pour Antonin Bordala l'agent de développement qui a été embauché suite au projet du plan d'investissement fédéral qui prévoit une somme de 35 000€ par emploi, le complément soit 8 000€ a été versé par l'ANS en aide à l'emploi sur 3 ans.
- 2) Les charges : 1 493 684€ : + 31 724 € par rapport au prévisionnel, le nombre d'actions réalisées augmentant cela s'accompagne également de charges supplémentaires.

- Comptes 60 : achats -15 964€ nous avons acheté moins de matériel sportif pour les centres d'entraînement.

Pour établir le prévisionnel les responsables d'actions me donnent en général une masse globale de dépenses que je réparties dans les différents comptes de comptabilité, mais il y a parfois de mauvaises imputations, ce qui explique les écarts des comptes de la classe 61 services extérieurs qui comprend notamment la sous-traitance et de la classe 62 autres services extérieurs.

Nous constatons malgré tout une augmentation de 20 744€ sur ces 2 classes de comptes, qui proviennent essentiellement du renouvellement du stock de médailles et des primes du meeting indoor de Lyon.

- Comptes 64 Masse salariale RAS (y compris le salaire du chargé de développement Antonin).
- Comptes 65 Autres Charges : droit à l'image, aides sections sportives et organisations CF.
- Comptes 67 Eléments exceptionnels : nous avons dû reverser l'aide à l'emploi que nous avons perçue en 2021, pour Elisa Rieutort embauchée en alternance et qui a démissionné en 2022, et nous avons eu également une amende (790€) pour l'utilisation d'une photo d'un grand athlète (Keving Young) lors d'un meeting.
- Comptes 68 Amortissements et provisions : comme annoncé précédemment nous avons provisionné une somme de 19 815€ pour risque fiscal .

### L'évolution des principaux indicateurs figurant au bilan

J'ai choisi de faire un comparatif depuis 2017, première année du rassemblement des 2 ligues Auvergne et Rhône Alpes.

Evolution constante de pratiquement toutes les lignes, ce qui est normal avec notre activité croissante.

Compte tenu des différents résultats excédentaires les fonds propres ont augmenté de 8% par rapport à 2022 et 37% par rapport à 2017.

Les disponibilités bancaires 1 039 176€ représentent le montant des sommes sur nos comptes bancaires au 31/12, il faut tenir compte des règlements en instance et qui ont été effectués au mois de janvier dont vous avez le montant sur la ligne du dessous ; pour information les 371 834€ en 2023 comprennent plus de 148 000€ de provisions pour licences, effectuées par les clubs et donc qui leur appartiennent ( le solde des clubs dans le SIFFA).

Les emprunts diminuent, il ne reste plus que celui concernant les locaux qui arrivera à échéance en février 2026.

La masse salariale a augmenté de 32% par rapport à 2017 et 21% par rapport à 2022 , nous avons bénéficié en 2020 du chômage partiel relatif à la période COVID.

Le nombre d'ETP est passé de 6,36 en 2017 à 9,36 en 2023, les 0,36 correspondent à Philippe Lavieille notre Web Master qui est à temps partiel.

Le total produits est en augmentation de 28% par rapport à 2017 et 19% par rapport à 2022 mais augmente moins que le total des charges.

### **L'évolution des différents produits** (total 1 530 870€)

Les couleurs bleu, orange et vert sont les couleurs de la ligue, comme il n'y en a que 3, certaines années ont la même couleur, mais vous allez vous y retrouver. Comme vous pouvez le remarquer, après l'année 2020 en noir, les courbes repartent à la hausse.

Les 3 premiers pavés concernent le fonctionnement traditionnel

Les licences/cotisations/mutations 631 518€ en 2023 : +31% par rapport à 2017 et 15% par rapport à 2022, cette augmentation résulte plus de la progression du nombre de licences que de la faible augmentation des tarifs, effectuée en 2018, 2019 et 2023. Cette somme comprend également les droits de mutations pour 27 000€ et les cotisations clubs pour 14 000€.

Les subventions région et ANS 154 950€ : en baisse de 34% (2017) et 32% (2022), -53 750€ pour la région et -18 200€ pour l'ANS

Produits divers 170 230€ : ce sont les participations aux stages, compétitions, formations et produits divers, ne varient pas beaucoup.

Le développement : 574 173€ +85% par rapport à 2017 et +58% par rapport à 2022, on y trouve :

- Les partenaires : 256 551€ +49% (2017) et +44% (2022).
- Les prestations commerciales : 188 121€ +145% (2017) et 98% (2022).
- Les subventions 129 500€ : contrairement à la partie fonctionnement traditionnel de la ligue, elles sont en forte augmentation +114% (2017) et 46% (2022).

### **Budget 2023 sous forme analytique**

Pour répondre à la question que se pose encore certains, concernant l'emploi de la part licences que les clubs versent à la ligue, je tenais à vous présenter ces 2 tableaux très significatifs, le premier concerne le fonctionnement traditionnel comprenant (l'administration, les compétitions, les stages, le haut niveau et les formations), le second le développement.

1 021 173 € de charges comprenant la masse salariale de 6,86 ETP pour 956 697€ de recettes soit un manque de 64 476€ pour le secteur fonctionnement

Alors que le secteur développement enregistre un excédent de 101 662€ avec une charge salariale de 2,5ETP ce qui nous permet de dégager ce résultat positif.

### **Les aides versées aux acteurs de l'athlétisme**

Les aides versées directement aux clubs qui ont participé à des actions de développement comme les séances de marche nordique, du stade vers l'emploi, seulement 25 clubs en ont bénéficié mais d'autres peuvent les rejoindre (donner la parole à Jérôme).

Les aides aux entraîneurs (42) intervenant sur les Centres Régionaux d'Entraînement, sur les stages régionaux (ETR) ou accompagnant leurs athlètes en stage national.

Les aides aux athlètes (65) : ceux qui ont participé à diverses actions de développement, le suivi médical pour les athlètes listés espoirs, un accompagnement pour des stages ou l'achat de matériel divers.

Les résultats financiers présentés aujourd'hui, mettent en lumière notre engagement constant envers la mission de la ligue et notre gestion responsable des ressources.

Je tiens à remercier toutes les collectivités, régionale ou locales ainsi que tous les partenaires qui nous ont soutenus et à qui je l'espère nous donnerons encore envie de continuer.

Je laisse maintenant la parole à notre Commissaire aux comptes Eric Mas.

### **2024**

Le budget prévisionnel, est essentiellement une feuille de route financière, qui trace la voie que nous prévoyons d'emprunter au cours de la prochaine période. Il représente une estimation de nos revenus et de nos dépenses, basée sur les données des années précédentes, les tendances actuelles et nos objectifs futurs.

Un budget prévisionnel nous aide aussi à rester financièrement responsables et à éviter les imprévus ; d'ailleurs la commission des finances de la ligue se réunit régulièrement pour faire le suivi budgétaire et décider des arbitrages éventuels à effectuer dans nos dépenses.

Ce budget prévisionnel 2024 a été élaboré, sans tenir compte de la création de la nouvelle Société « Athlétisme Event Auvergne Rhône Alpes », qui changera considérablement le budget de la ligue puisque les actions lucratives en seront sorties, aussi bien en terme de recettes qu'en terme de charges.

Aujourd'hui ce que nous vous présentons prévoit un déficit de 27 240€, tenant compte d'un montant de charges supérieur au montant des recettes, ceci pour les 2 secteurs fonctionnement et développement réunis, car il va nous falloir définir précisément les activités lucratives à transférer dans la nouvelle structure.

Les subventions : nous tablons sur une diminution de 25 450€, 19 750€ pour la région, nous ne connaissons pas encore le montant du contrat d'objectif mais savons déjà que nous perdrons la subvention de 21 750€ concernant le haut niveau qui avait déjà été diminuée de moitié en 2023. Nous prévoyons également une diminution de 5 700€ de l'ANS.

Les licences/Participations/Prestations : +74 500€= +59 700€ pour les licences, mutations sur la base 2023 (les 2/3 encaissés fin 2023 ont été plus importants que les 2/3 de 2022) et +22 500€ de participations stages car il y aura cette année 2 gros stages à Boulouris (janvier et décembre 2024).

(Je pense que nous aurons moins de recettes financières )

Produits exceptionnels -18 400€, essentiellement les pénalités pour lesquelles je vous l'ai dit je ne fais jamais de prévision.

- Les charges +96 600€

Réduction des achats : tenues jury, qu'une seule dotation en 2024

Services extérieurs + 9 400€ : depuis cette année nous devons faire intervenir une entreprise pour le nettoyage de la Halle Diagona (252€ par jour), locations diverses, sous-traitance

Autres services extérieurs +88 000€ correspondant aux 2ème stage de Boulouris

Les charges salariales : + 29 156€ augmentation normale des salaires avec changement de catégorie pour 2 salariés et l'embauche d'un 2<sup>ème</sup> agent de développement aidé à 50% par la Fédération mais à temps plein à la ligue comme vous en a parlé Jérôme.

Autres charges +9 300€ nous avons prévu d'aider plus de sections sportives.

Amortissements et provisions pas de provisions pour risques prévues.

Avant de vous laisser la parole pour d'éventuelles questions, je voudrais remercier nos collaborateurs, qui contribuent par leur enthousiasme et leur disponibilité, à faire de la ligue ce qu'elle est aujourd'hui, nos conseillers techniques, la commission des finances et son président Jean-Claude Marie, le comité directeur, Amélie et Xavier Demay pour leurs conseils d'expert, le président pour son indéfectible optimisme et ses prises de risque toujours mesurées, et surtout vous, les représentants des clubs, pour votre écoute attentive, sans vous et vos équipes notre ligue ne serait pas devenue « la » référence nationale.

→ **L'affectation du résultat est votée à l'unanimité.**

- **APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Eric Mas présente un résumé des deux rapports.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme, relatifs à l'exercice clos le 3 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « provision pour risque » de l'annexe, concernant la situation fiscale de la Ligue au regard de ces activités lucratives.

Comme vous l'avez compris, c'est un élément marquant de l'exercice. C'est la provision pour risque fiscal et la création d'une filiale pour éviter tout risque fiscal à la clé.

Si l'administration fiscale n'a pas contrôlé la Ligue dans les délais prévus, les provisions mises de côté seront rendus.

Deuxième rapport : conventions règlementées.

Dès lors qu'une structure à un commissaire aux comptes, l'administration fiscale.

Marcel 15 230 € et Chantal et Isabelle,

→ **Les comptes annuels et le rapport du Commissaire aux Comptes sont approuvés à l'unanimité.**

- **PRESENTATION ET MISE AUX VOIX DU BUDGET PREVISIONNEL 2024**

Le budget prévisionnel est présenté à l'assistance. La liste des athlètes et des entraîneurs soutenus est également présentée à l'assemblée.

Questions/Réponses

*André Gimenez, ESA*

Il me semblait que le déficit devait être complété par des fonds de réserve et un emprunt.

*Marcel Ferrari*

On m'a confirmé que ce n'était pas légal car normalement si nous avons un fond de réserve, c'est que nous avons la possibilité de faire un déficit.

C'est un déficit contrôlé, car nous avons une réserve pour l'absorber.

→ **Vote du budget prévisionnel à l'unanimité**

- **PRESENTATION ET MISE AUX VOIX DU MONTANT DES COTISATIONS REGIONALES**

- Pour : 29 844 voix
- Contre : 0
- Abstention : Cruet running club (13 Voix)

➔ le vote du montant des cotisations régionales est approuvé.

- **RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'AVERNES CONSEIL (COMMISSAIRE AUX COMPTES)**

➔ Le renouvellement d'Avernes Conseil est approuvé à l'unanimité.

*Maurice Martinetto, ASA*

Je voulais revenir sur ce qui était dit sur l'OFA (Organisme de formations de l'athlétisme) ? Est-on très attractif sur la formation de nos juges ? Est-ce que la FFA sait faire simple sur la formation des juges et la prise des licences ? Quand un jeune juge passe cadet et quand vous lui demander de faire le module responsabilité et éthique, comment faire pour simplifier ?

Deuxième volet, les licences : pour obtenir les licences cela devient très compliqué. La bonne chose c'est que l'on responsabilise les adhérents, nous avons développé des licences comme baby athlé. Or, ce sont les parents qui doivent remplir des documents dont ils se fichent.

La FFA doit comprendre que l'on doit revenir sur le concret, notamment sur la formation des juges.

*Marcel Ferrari,*

Aujourd'hui, et ce n'est pas que pour nous dans le sport, nous sommes dans un système surveillé, contraint et on nous demande, lorsque l'on fait des formations, d'avoir une certaine rigueur pour faire des formations. Pour la formation éthique, cela est imposé par le Ministère.

*Jean-Claude Marie, Comité du Rhône*

Au mois de Juin 2023, nous avons une réunion avec la FFA. Comment se fait-il que quand l'OFA fait des promesses, elles ne sont pas tenues : comme par exemple rendre le module Ethique et Responsabilités en FOAD ?

- **INTERVENTION DE LA REPRESENTANTE DE LA FFA, DOMINIQUE CARLACH**

*Dominique Carlach,*

Je suis très heureuse d'être ici. Je revois des figures amies, car j'étais dans la Ligue Dauphiné-Savoie quand j'avais 19 ans.

Merci à tous ceux qui m'ont permis de devenir ce que je suis.  
Merci au président Giraud de m'avoir permis de venir ici.  
Merci à toi Marcel, pour ton accueil.

Je voulais vous donner quelques points en lien avec le terrain, car c'est vous qui faite l'athlé.

Pour moi les faits marquants c'est : quand on a des idées et qu'on investit, et qu'on prend des risques et bien nous avons des licenciés. La croissance des licenciés de la Ligue c'est 3,5%, 10/12 clubs créés, 2<sup>ème</sup> Ligue nationale après l'Île de France et le 3,5% de croissance, au niveau national c'est 2,5%. On voit bien que la dynamique d'investissement de la Ligue produit son résultat.

2024 c'est une année particulière puisque JOP2024. Cela donnera un coup de projecteur à notre sport. Mais, à l'inverse, c'est que cela pourrait être difficile à gérer, car les politiques nous regardent de près.

Le politique nous en demande beaucoup. Mais s'il y a un fait marquant au niveau fédéral, ça été la sursollicitation pour répondre aux politiques et qui bien souvent était extra sportif.

### Questions/Réponses

*Jean Pierre Duverger, Entente Ouest Allier Athlétisme*

Nous en sommes où du site internet de la FFA ?

*Dominique Carlach,*

C'est un gros morceau de la transformation, avec l'OFA, le CRM et la centrale d'achat. L'ouverture du nouveau site est prévu dans le courant du dernier trimestre 2024.

*Jacky Bouchard, AS Monferrand*

Un CTS de la FFA est parti à la retraite, qu'est-ce qui est prévu pour le remplacer et remplacer ceux qui vont également bientôt partir. Est-ce que ce sont les salariés de la Ligue qui vont prendre à leur charge les missions ?

*Dominique Carlach*

Compte tenu des orientations politiques, il est certain qu'une partie de la charge de travail va retomber sur les salariés. Il faut s'y préparer.

*Jean Marc Revol, CSBJ Athlétisme*

Est-ce que la FFA s'est inquiétée de la baisse des U10 ?

Je pense qu'il y a un rapport avec le fait que l'athlétisme ne se pratique plus à l'école. Cela veut peut-être dire qu'ils font de l'athlétisme hors du cadre de la Fédération.

*Dominique Carlach*

Vous avez peut-être raison. Mais qui est responsable ? Nous parce que nous n'allons pas les chercher ? L'enseignement ne les envoie plus vers les clubs ?

Si nous ne faisons pas de démarche, ils ne viendront pas vers nous non plus.

*Maurice Martinetto, AS Aix-les-Bains*

Je ne vais pas lancer un débat sur la détection. Nous avons oublié les fondamentaux. A une époque nous avions une dominante athlé, natation, etc...

Aujourd'hui l'éducation nationale fait de tout, mais on oublie les fondamentaux courir, sauter, lancer, marcher... L'UNSS n'est plus ce que c'était.

*Marcel Ferrari*

Mais une fois que nous avons constaté cela, que faisons-nous ?

Je vous renvoie au futur projet sur les 4 ans qui viennent dans lequel nous avons mis en place quelque chose sur la détection.

Club de la Ligue

Il y a-t-il des ponts entre l'UNSS et la FFA ? Quid de La reconnaissance entre les diplômés entre l'unss et ffa (ex CAPEPS pour valider des modules).

*Marcel Ferrari*

Jusqu'à nous avons la VAE qui n'avait pas été traitée et c'est justement dans le projet de la future mandature.

*Véronique Binet, Fac Andrézieux*

Nous essayons de développer, dans notre club, le sport en entreprise car nous avons une grosse zone industrielle. Avez-vous des conseils ?

*Dominique Carlach*

Vous avez plusieurs axes d'action :

- \* la politique de la Ligue en la matière. Elle propose des outils qui vous permettraient de démarcher les entreprises de votre secteur.
- \* A l'Agence Nationale du Sport (entreprisesport) nous avons monté une plateforme qui permet de faire se rencontrer l'offre et la demande en matière de sport en entreprise.
- \* rapprochez-vous du Medef Loire.

Mais le premier point de contact, c'est la Ligue.

- **REMISE DE MEDAILLES**

- Bernard Gletty, Arve Athlétisme Bonneville Pays Rochois
- Isabelle Gletty, Arve Athlétisme Bonneville Pays Rochois
- Raymonde Bellevègue, Entente Athlétique Car Rhodia
- Attila Kormendi, Stade Clermontois
- Jean-Marc Garcia, Union Montélimar Sports
- Denise Zanchetta, CA Moirans
- Alain Goudard, Union Montélimar Sports
- Guy Hamelin, Montluçon Athlétisme

Clôture de l'assemblée générale à 13h00.